

“ **DIVERS TRAVAUX** ont été réalisés au cours de ce premier semestre 2022 ”

Afin de désengorger l'avenue d'Orange côté sud, un parking de 17 places a été créé impasse Roussel avec une place pour les personnes à mobilité réduite. Il est doté d'un éclairage.



Création également de 3 places de parking allée du jeu de boules et création d'un arrêt minute devant la boulangerie CHOVEL.

Le parking du cours des Platanes a été refait entre la Mairie et le salon de coiffure.

Les travaux ont consisté en la réfection du goudron, du traçage et en l'aménagement autour des platanes.

Dans le cadre de la réduction de la vitesse en ville et à la suite d'une demande des riverains, une chicane a été créée rue des Barrinques afin de ralentir la circulation.

Création d'un arrêt de bus au foyer de Kerchène, peint par l'association Popul'Art et des personnes résidentes au foyer de vie de Kerchène.



“ **TRIBUNE de la majorité** ”

Nous sommes en poste maintenant depuis près de deux ans et nous sommes inondés de « fakenews » ou fausses informations du groupe d'opposition agir ensemble. Nous ne souhaitons plus passer notre temps à répondre aux accusations ni recevoir de leçons d'un groupe qui a malmené et géré avec une grande médiocrité les finances de notre village. Nous souhaitons travailler de manière constructive et nous concentrer sur le bien-être de nos administrés. Nous laissons donc le choix à chacun de juger.

Des décisions ont dû être prises. Nous avons commencé à réaliser des économies de fonctionnement et nous continuerons car nous ne pouvons faire autrement. Ces économies n'ont pas été assez importantes, c'est pourquoi une augmentation d'impôt a été votée pour contrer la perte financière de recettes de plus de 600 000 € par an ainsi que des dépenses de fonctionnement qui ont fortement augmenté de 2014 à 2020, et dont certaines sont incompressibles à court terme. Nous mettons en place un train de vie communal à la hauteur de nos moyens, c'est-à-dire à la hauteur des recettes qui sont pérennes.

► Avec notre dynamisme et notre ambition pour notre beau village provençal, nos premières actions budgétaires nous permettent de présenter plusieurs projets, qui font d'ailleurs, l'objet de demandes de subventions :

► Concernant la santé : projet de réhabilitation d'un bâtiment pour y accueillir un ou deux médecins généralistes.

► A l'école L. Pergaud, renouvellement des chaises de l'ensemble des classes, acquisition de mobiliers et de matériels informatiques pour la création d'une nouvelle classe élémentaire dès septembre 2022. Nous travaillons avec la CCRLP, compétente en matière d'immobilier scolaire concernant l'isolation et la réfection de la toiture de l'école. Concernant le péri et extrascolaire, acquisition de mobiliers.

► En matière d'accessibilité, mise en place de toilettes publiques automatiques accessibles aux personnes à mobilité réduite, un investissement qui répond à l'accessibilité mais aussi à la salubrité. En partenariat avec la CCRLP, des travaux d'accessibilité vont être effectués au Château Julian.

► Dans le domaine de la sécurité, des moyens supplémentaires vont être affectés à la police municipale ; installation d'un parafoudre, inexistant à ce jour sur la commune ; mise aux normes de la chaufferie de l'Eglise. Concernant les bâtiments communaux, les travaux de réfection de la brasserie du lac ont permis d'abroger l'arrêté de fermeture administrative de l'Etat établi en janvier 2020 sous l'ancienne mandature ; projet de réfection d'un logement communal. Nous travaillons avec la CCRLP pour la réfection de la toiture du gymnase et la création de sanitaires accessibles au stade de foot. Des travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie seront également réalisés avenue de la Gare et rue de la Vierge.

► En matière d'assainissement, la création d'un schéma directeur permettant de solliciter des subventions.

► Concernant le mobilier urbain, l'acquisition de nouvelles tables de pique-nique, de nouveaux bancs et de poubelles est à l'étude.

Nous vous souhaitons un bel été 2022.

Le groupe **LAPALUD, DYNAMISME ET AMBITION**

“ **TRIBUNE de l'opposition** ”

Lors du conseil municipal du 12 avril consacré au budget, M. Lambertin a reproché à l'équipe municipale précédente de n'avoir jamais augmenté les impôts locaux pendant 6 ans.

On a prouvé que l'on pouvait malgré tout réaliser des grands travaux tout en laissant un excédent de plus d'un million d'euros sans jouer avec les impôts. Cela en dit long sur le respect des Lapalutiens : M. Flaugère, pendant sa campagne électorale, avait promis et juré de ne pas toucher aux taux d'imposition ; et 2 ans plus tard, toute la majorité se plie à l'ordre de M. Lambertin : une augmentation des taxes foncières, cumulée avec la révision des bases par l'Etat, de plus de 11,6 %. Démagogie ou manipulation ? Le taux de foncier non bâti est désormais parmi les 30 communes les plus élevées du Vaucluse. 100 000 € de recettes supplémentaires prélevées dans la poche des Lapalutiens pour faire quoi ? Deux ans après, M. Flaugère n'a toujours pas de vrais projets pour Lapalud mais il continue sans cesse, faute de mieux, d'accuser l'équipe précédente dont il était le n°2. Retrouvez prochainement toute la vérité sur les finances et la gestion de Lapalud sur la page Facebook du groupe **AGIR ENSEMBLE POUR LAPALUD**

Le groupe **LAPALUD ESPOIR** n'a pas souhaité s'exprimer.



“ **ÉDITO** ”

Chères Lapalutiennes, chers Lapalutiens,

C'est toujours un immense plaisir de vous retrouver au fil des numéros de notre brève « Le Petit Lapalutien ». Avec le retour des beaux jours, les restrictions sanitaires ont été levées mais nous devons cependant rester prudents face au virus qui circule toujours. Je souhaite également, à travers ces quelques lignes, avoir une pensée particulière pour toutes les personnes victimes de la guerre en Ukraine et j'espère une fin proche des combats afin que le peuple ukrainien retrouve la paix.

A l'aube de l'été, je souhaite aborder deux sujets importants pour notre commune, la sécurité et le désherbage raisonné.

Depuis le 24 février dernier, date de la réunion de lancement du projet de participation citoyenne, le dispositif mis en place est opérationnel. Un article est présenté dans ce numéro. Le désherbage raisonné : Les collectivités locales, entre autres, ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Le zéro-phyto consiste donc à supprimer tout traitement chimique pour l'entretien des espaces verts, des voiries et privilégier des techniques naturelles.

Ces changements de gestion sont justifiés par des objectifs de santé publique, de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

Protéger l'environnement, c'est utiliser des techniques alternatives de désherbage et c'est surtout accepter la présence d'herbes en ville selon un mode raisonné avec une végétation spontanée au sein de l'espace public. Acceptons les herbes folles, une biodiversité préservée, un désherbage et une tonte raisonnés. Je vous souhaite une bonne lecture au travers de ces 6 pages d'informations sur la vie de notre commune, les récents travaux réalisés ainsi que toutes les informations utiles pour bien vivre à Lapalud.

Je vous souhaite également un bel été et de belles vacances.

Prenez soin de vous et de vos proches

Hervé FLAUGÈRE
Maire de Lapalud,
Vice-Président de la Communauté
des Communes Rhône Lez Provence

ENFANCE et JEUNESSE

“ DISTRIBUTION des œufs en chocolat aux écoles ”



Comme chaque année, avant les vacances de printemps, la municipalité a offert aux enfants des écoles maternelles et primaires des œufs en chocolat.

Les sachets d'œufs ont été préparés et remis à chaque enseignant afin que la distribution soit faite dans les classes.

“ ACCUEIL DE LOISIRS Sans Hébergement ”



Le protocole allégé, nous avons pu créer à nouveau du lien entre les différents groupes d'enfants en proposant de grands jeux communs comme la chasse aux œufs au lac des Girardes. Les enfants étaient libres de programmer leurs activités, ce qui a permis de les rendre acteurs de leurs loisirs.

Ferme pédagogique itinérante, jeux gonflables, manège, sophrologie avec une professionnelle, piscine intercommunale, journée à Carnon Plage et pleins d'autres activités ont fait le bonheur de 95 enfants.

Pour plus de renseignements :
enfancejeunesse@lapalud.net / 06.37.32.78.01

“ INAUGURATION cabine à livres ”

Le 6 avril dernier, la municipalité, accompagnée du Conseil Municipal Enfants, a inauguré « la cabine à livres ».



Ce projet avait été initié par le CME 2019-2020 et a vu le jour cette année, concrétisé par le CME 2021-2022.

La cabine a pu être récupérée auprès de Mme NOBILINI, gérante du camping de Lapalud, que nous remercions sincèrement pour ce don.

Le principe est simple, la boîte à livres est en libre accès. Vous pouvez déposer un livre tout public, vous pouvez prendre un livre, c'est gratuit et rappelez-le ensuite dans la cabine à livres en bon état afin que d'autres personnes puissent en profiter.



Un grand merci aux enfants pour cette merveilleuse idée concrétisée

CCAS

“ ATELIER TRICOT « Habillons les Arbres » du 23 Mars 2022 ”

Le tricot urbain appelé Yarn bombing est un art, souvent apparenté au « street art ».

Il est à la portée de tous. Les créations du tricot urbain s'offrent aux regards des passants pour égayer la journée, comme un clin d'oeil qui sort du quotidien. L'Art Urbain est la proue d'un véritable mouvement artistique populaire.

Aujourd'hui chez nous, il prend part à un projet intergénérationnel et bien plus encore. Ce projet a contribué à décorer notre village pour la fête des balais du 3 au 5 juin 2022.

Le CCAS et la municipalité remercient la présence et la participation du Foyer de Kerchène, de l'ALSH, des enfants du CME, des membres du CCAS et de tous les Lapalutiens, seniors, enfants et parents.



“ L'ATELIER DU 4 MAI « Habillons les Arbres » ”

Un petit groupe de travail a été créé pour participer à l'assemblage des morceaux tricotés, à la création de guirlandes de pompons et à l'habillage des arbres le 18 mai 2022.



COMMERCE et ARTISANAT

“ FOIRE de Printemps ”

Première organisation pour la municipalité de la Foire de Printemps. Elle était gérée par la CCRLP depuis 2017 et reprise à l'association du club avicole avec pour président M. Jean-Claude MARQUEZ qui a maintenu cet événement pendant plus de 37 ans avec brio.

Elle n'avait pas eu lieu pendant 2 années consécutives à cause de la crise sanitaire et nous avons pu enfin fêter ses 40 ans avec plus de 60 exposants et 7 associations du village qui ont participé ainsi que plusieurs commerçants et artisans du village présents sur la foire.

Plusieurs acteurs ont aidé au bon déroulement de la journée comme les ETS CHALAN qui ont fermé la route côté sud, GLOBALSON qui s'est occupé de l'animation tout au long de la journée.

Merci aux services techniques et administratifs pour leur travail en amont et pendant l'évènement, à la police municipale ainsi qu'à tous les élus.

Cette foire a également été marquée par la visite du Sénateur M. Jean-Baptiste BLANC et par la remise de la médaille de la Ville à M. Jean-Claude MARQUEZ pour avoir créé et organisé cette belle foire pendant toutes ces années.

Merci aux nombreux visiteurs tout au long de la journée



SÉCURITÉ

“ Participation CITOYENNE ”

Le 24 février dernier, s'est tenue la réunion de lancement du dispositif «Participation Citoyenne» en présence des volontaires pour être référents sécurité, des élus et du représentant de la Gendarmerie en charge de piloter le dispositif sur notre commune.

Le dispositif mobilise une quinzaine de volontaires et il est, depuis cette date, opérationnel.

Une dizaine de panneaux de signalisation a été posée aux différentes entrées du village pour signaler notre adhésion au dispositif.



VIE LOCALE

“ CÉRÉMONIE des nouveaux arrivants ”



Après deux années de restrictions, la cérémonie des nouveaux arrivants a pu être organisée le 6 mai 2022.

Cette soirée a accueilli les nouveaux arrivants sur la commune de 2020, 2021 et début 2022. La municipalité a souhaité un nouveau concept pour cette cérémonie en y associant les représentants des diverses dynamiques de notre village que sont les associations, les artisans, les commerçants et les entreprises ainsi que les élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal Enfants et les responsables des services municipaux.

Cette cérémonie a permis de souhaiter la bienvenue sur notre commune aux nouveaux administrés par ce moment de convivialité, de rencontre et d'échange.

“ COMMÉMORATION de la Victoire du 8 mai 1945 ”

Le 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, nous commémorons le 77^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elle, vers celles et ceux qui ont combattu.

En ce jour de cérémonie, une pensée particulière a été adressée à toutes les victimes des Guerres, en particulier aux victimes du conflit en Ukraine, en espérant que la Paix soit la plus proche possible.

